



## Ordre de quitter le territoire français

-----  
Par Saraht

C'est vrai que les oqtf sont prolongé de 2 ans ? J'ai eu un oqtf en 12/2021 suite à un cds de étudiant vers vpf et refus de Tribunal en 06/2022 , motif : séjour récent (arrive en 2019 + attache fa familiaux fort dans mon pays d'origine) 1 an de mariage lors de dépôt , là j'ai 5 ans de présence et 4 ans de mariage et une fille, mon conjoint à la carte de 10 ans, algériens tous les deux  
Qd est ce q je peux faire une demande d'aes vpf

Cordialement

-----  
Par jpgroussard

Bonjour Saraht,

pourquoi voulez-vous vous compliquer la vie et faire une demande d'AES ? Personne ne vous mettra dehors. Il y a un proverbe qui dit : ne réveillez jamais un chat qui dort !  
Cdlt